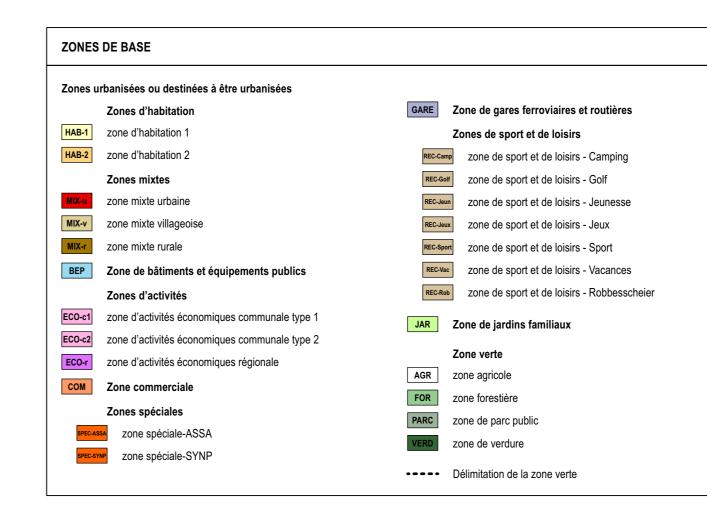
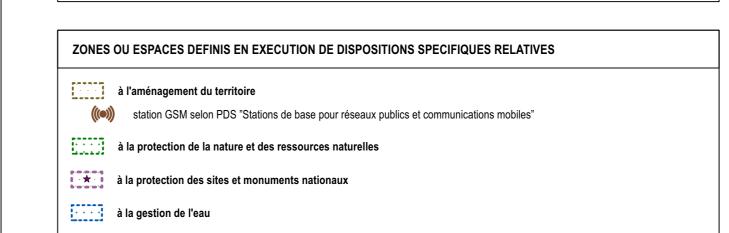


PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG)



ZONES SUPERPOSEES Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" Zone d'aménagement différé Zone d'urbanisation prioritaire Zones de servitude "urbanisation" zone de servitude "urbanisation" - Intégration paysagère zone de servitude "urbanisation" - Tampon zone de servitude "urbanisation" - non ædificandi zone de servitude "urbanisation" - Cours d'eau zone de servitude "urbanisation" - Art. 17 Zone de servitude "couloirs et espaces réservés" couloir pour projets routiers ou ferroviaires Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal secteur protégé de type "environnement construit" construction à conserver petit patrimoine à conserver alignement d'une construction existante à préserver gabarit d'une construction existante à préserver



sur base	de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain
	Plan d'aménagement particulier dûment approuvé
PAP 12345/105C	N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé

LIE-ZAD-01 HAB-1					LIE-ZAD-02 REC-Vac				LIE_PAP_16129/8 MIX-v		
cos	0,2	CUS	0,4	cos	0,2	CUS	0,4		cos	0,35	CUS
CSS	0,3	DL	15	CSS	0,3	DL	10		CSS	0,75	DL
	KAL-I	NQ-01			KAL-1	NQ-02					
	HA	.B-1	0,6		HAB-1						
COS	0,4	CUS	-	cos	0,4	CUS	0,6				
CSS	0,6	DL	20	CSS	0,6	DL	20				
	HEI-Z	ΔD-01			HFI_7	AD-02				HELM	1U-U3
MIX-v					HEI-ZAD-02 HAB-1				HEI-NQ-03 HAB-1		
cos	0,2	cus	0,4	cos	0,2	cus	- 0,4		cos	0,4	cus
CSS	0,3	DL	- 15	CSS	0,3	DL	15 -		CSS	0,6	DL
HUP-NQ-01					HUP-NQ-02				HUP-NQ-03		
HAB-1			0,6	-	HA	<u>B-1</u>	0,6			HA	<u>B-1</u>
COS	0,4	cus	-	cos	0,4	CUS	-		cos	0,4	CUS
CSS	0,6	DL	25	CSS	0,6	DL	20		CSS	0,6	DL
					GRI-Z	AD-02				GRI-Z	AD-03
				HAB-1					HA	B-1	
				cos	0,2	CUS			cos	0,2	CUS
				css	0,3	DL	15		css	0,3	DL

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE PCF 028+058+086 DU 2018 BATIMENT EXISTANT LIMITE PARCELLAIRE LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL um Päsch TOPONYME 123/4567 N° DU PARCELLE

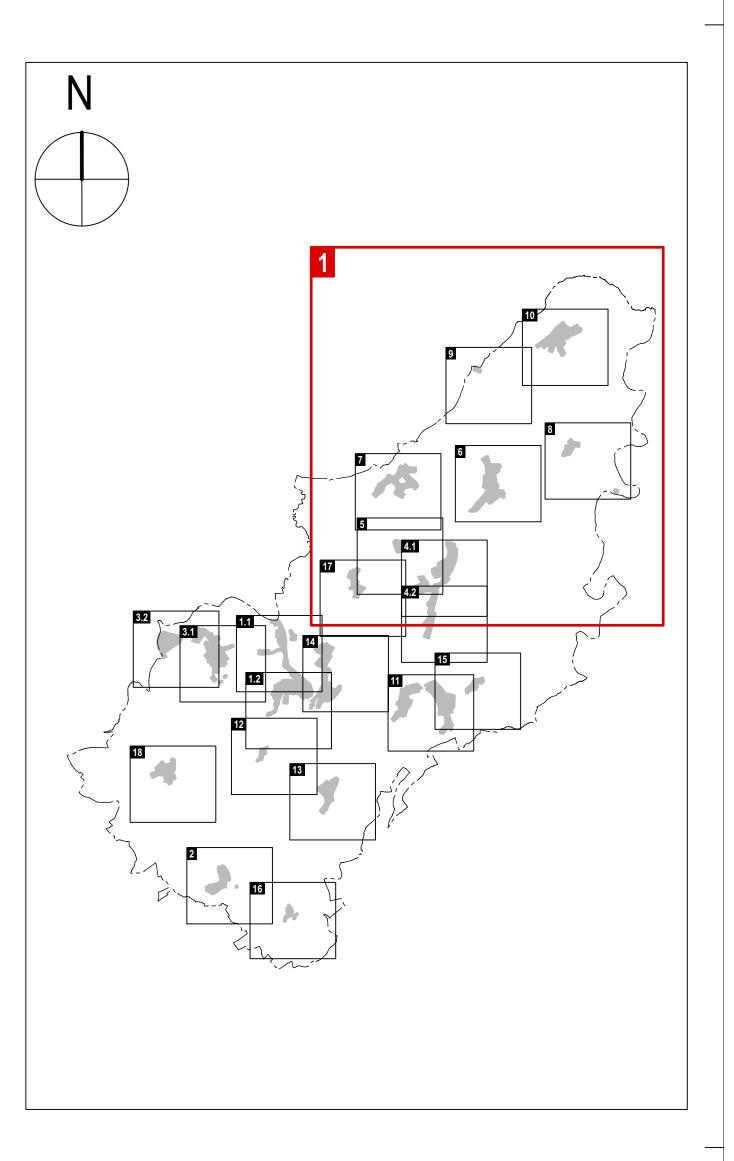
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM) BATIMENT DEMOLI (VISITE DES LIEUX DM) RUE (ORTHOPHOTOS) RIVIERE / ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE (BD-TOPO) RUISSEAU / COURS D'EAU (BD-TOPO)

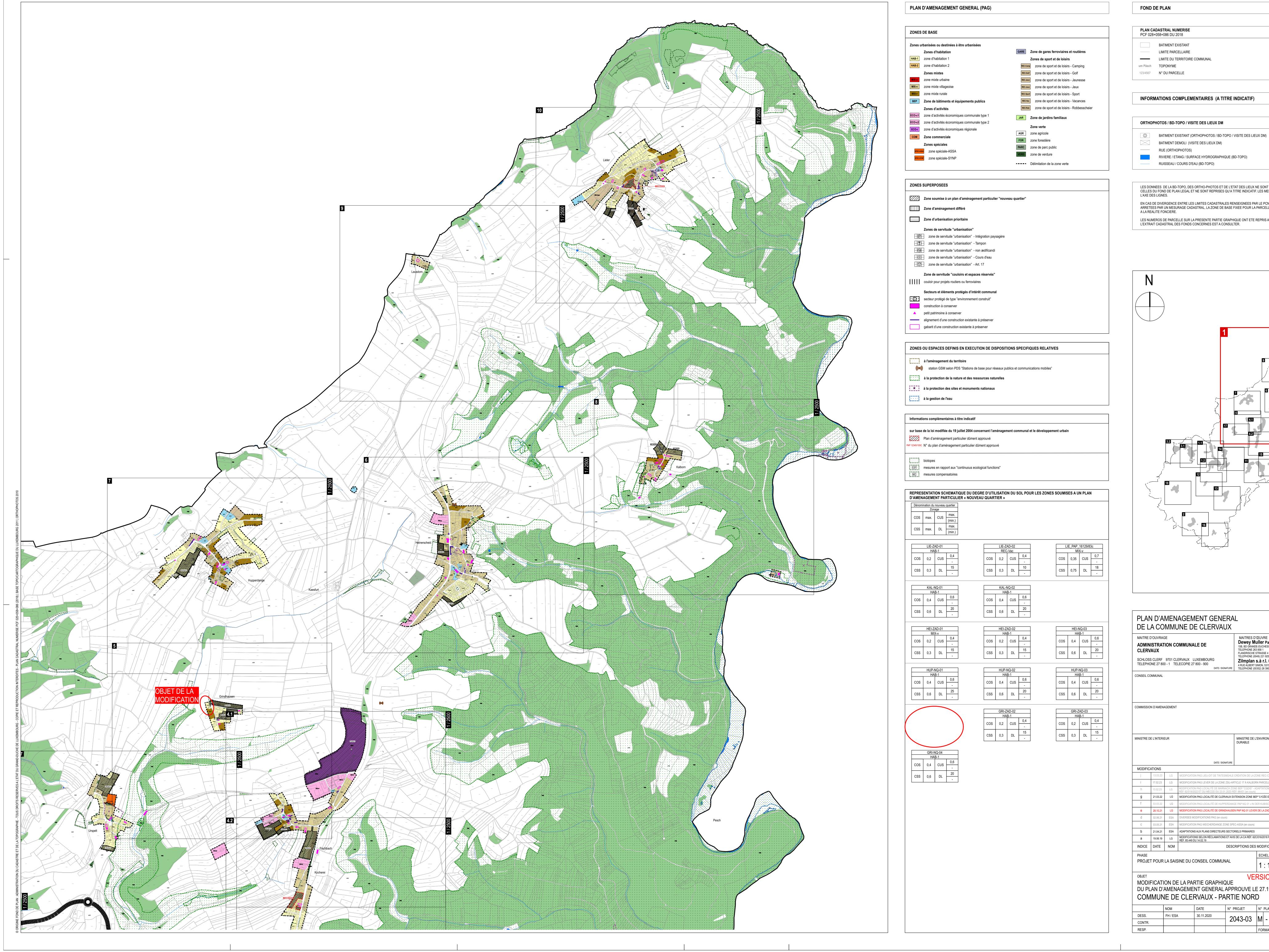
LES DONNEES DE LA BD-TOPO, DES ORTHO-PHOTOS ET DE L'ETAT DES LIEUX NE SONT PAS EXACTEMENT SUPERPOSABLES A CELLES DU FOND DE PLAN LEGAL ET NE SONT REPRISES QU'A TITRE INDICATIF. LES MESURES SONT A PRENDRE A PARTIR DE L'AXE DES LIGNES.

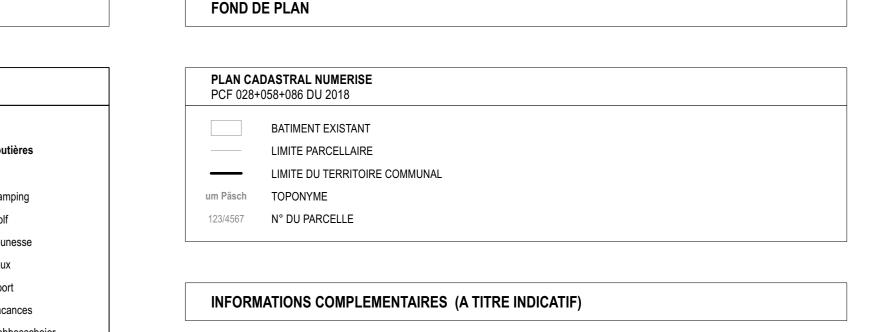
EN CAS DE DIVERGENCE ENTRE LES LIMITES CADASTRALES RENSEIGNEES PAR LE PCN ET LES LIMITES CADASTRALES ARRETEES PAR UN MESURAGE CADASTRAL, LA ZONE DE BASE FIXEE POUR LA PARCELLE CONCERNEE PEUT ETRE ADAPTEE

LES NUMEROS DE PARCELLE SUR LA PRESENTE PARTIE GRAPHIQUE ONT ETE REPRIS A PARTIR DU PCN. EN CAS D'ILLISIBILITÉ, L'EXTRAIT CADASTRAL DES FONDS CONCERNES EST A CONSULTER.









LES DONNEES DE LA BD-TOPO, DES ORTHO-PHOTOS ET DE L'ETAT DES LIEUX NE SONT PAS EXACTEMENT SUPERPOSABLES A CELLES DU FOND DE PLAN LEGAL ET NE SONT REPRISES QU'A TITRE INDICATIF. LES MESURES SONT A PRENDRE A PARTIR DE

EN CAS DE DIVERGENCE ENTRE LES LIMITES CADASTRALES RENSEIGNEES PAR LE PCN ET LES LIMITES CADASTRALES ARRETEES PAR UN MESURAGE CADASTRAL, LA ZONE DE BASE FIXEE POUR LA PARCELLE CONCERNEE PEUT ETRE ADAPTEE

LES NUMEROS DE PARCELLE SUR LA PRESENTE PARTIE GRAPHIQUE ONT ETE REPRIS A PARTIR DU PCN. EN CAS D'ILLISIBILITÉ,

